

## **PROGRAMME D'AIDE AUX ÉTUDIANTS DU NIVEAU POSTSECONDAIRE**

Le Comité estime que le programme d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire connaît beaucoup de succès. L'éducation est un droit fondamental des peuples autochtones et de tous les Canadiens. Le Comité a la ferme conviction que l'éducation postsecondaire constitue aussi un outil essentiel pour aider nos peuples autochtones à réaliser leur autonomie gouvernementale et leur autosuffisance économique. Par conséquent, le Comité adresse ses félicitations au ministre et au ministère relativement à l'élaboration et à l'amélioration de ce programme et il invite le ministre et, par son entremise, le gouvernement du Canada à faire leur possible afin de continuer d'en assurer l'amélioration et le succès.